

Réinitialisation du mot de passe

Vous avez oublié votre mot de passe ou celui-ci ne semble pas fonctionner.

Voici les étapes à suivre pour réinitialiser votre mot de passe sur Mistral.

Étape 1 : Accéder à la page d'authentification en cliquant sur « Se connecter » (Figure 1) (bandeau supérieur droit) et cliquez sur « J'ai oublié mon mot de passe » (Figure 2).



Figure 1 : Se connecter



Figure 2 : Page d'authentification

Réinitialisation du mot de passe

Étape 2 : Inscrire, selon le cas, votre numéro de permis ou votre adresse courriel et cliquez sur « Transmettre le nouveau mot de passe par courriel » (Figure 3 : Transmission du nouveau mot de passe).

MOT DE PASSE OUBLIÉ

Nom d'utilisateur ou adresse électronique : *

9992004

Transmettre le nouveau mot de passe par courriel

Figure 3 : Transmission du mot de passe

Vous devriez voir le message suivant (Figure 4).

VEUILLEZ VOUS IDENTIFIER

Des instructions détaillées ont été envoyées à votre adresse électronique.

Nom d'utilisateur : *

Si vous avez un nom d'utilisateur (pseudo), entrez-le. Si vous êtes infirmière membre en règle de l'OIIQ, inscrivez votre numéro de permis, tel qu'indiqué sur votre carte Attestation d'inscription.

Mot de passe : *

Entrez votre mot de passe

Connexion

Créer votre compte

Un compte Mistral vous permet de vous inscrire à toutes les formations en ligne offertes par l'OIIQ :

- formations interactives;
- captations vidéo;
- articles questionnaires proposés dans *Perspective infirmière*;
- capsules sur le Plan thérapeutique infirmier.

Membres OIIQ

Vous pouvez également vous inscrire en ligne aux formations en salle offertes par l'OIIQ et tenir, dans la section « Mon espace de

Figure 4 : Page d'authentification

Vous devriez également avoir reçu dans votre boîte courriel le message suivant « Information de changement de mot de passe sur Mistral » (Figure 4). Ce courriel vous transmet un mot de passe temporaire (d'une durée de 24 heures seulement).

Réinitialisation du mot de passe

Étape 3 : Cliquez sur l'hyperlien (Figure 5).



Figure 5 : Courriel d'information sur le mot de passe temporaire

Si l'hyperlien n'est pas actif (il n'est pas souligné en bleu), vous devez alors le copier (Ctrl c) et le coller (Ctrl v) dans votre barre de navigation (vide) et ensuite cliquez sur « Enter » sur votre clavier (Figure 6).

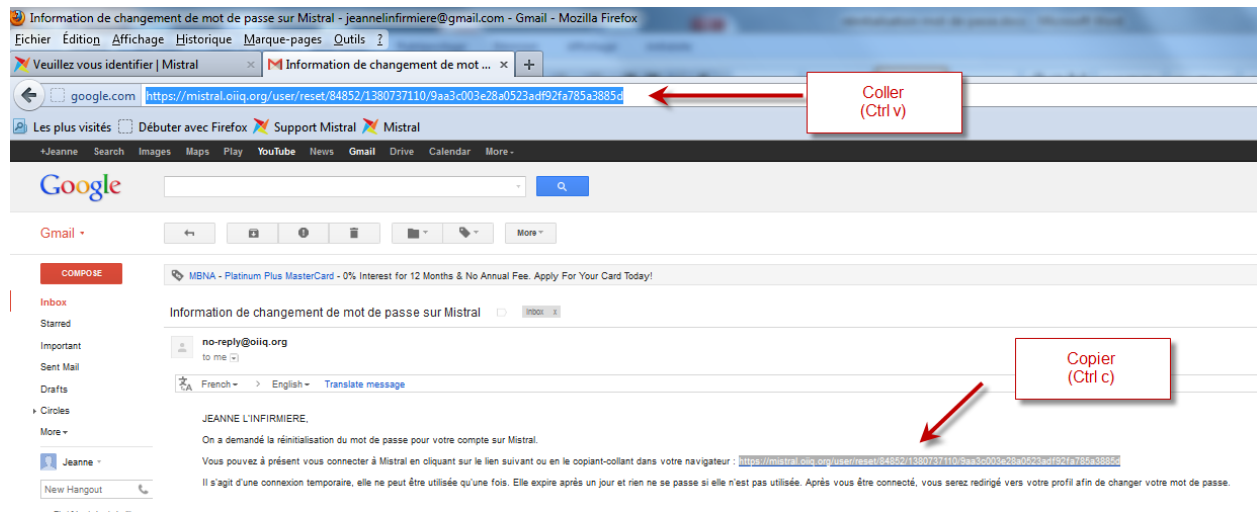



Figure 6 : Copier-coller le l'hyperlien

Réinitialisation du mot de passe

Vous devriez voir apparaître l'écran suivant. Cliquez sur « Se connecter » (Figure 7).

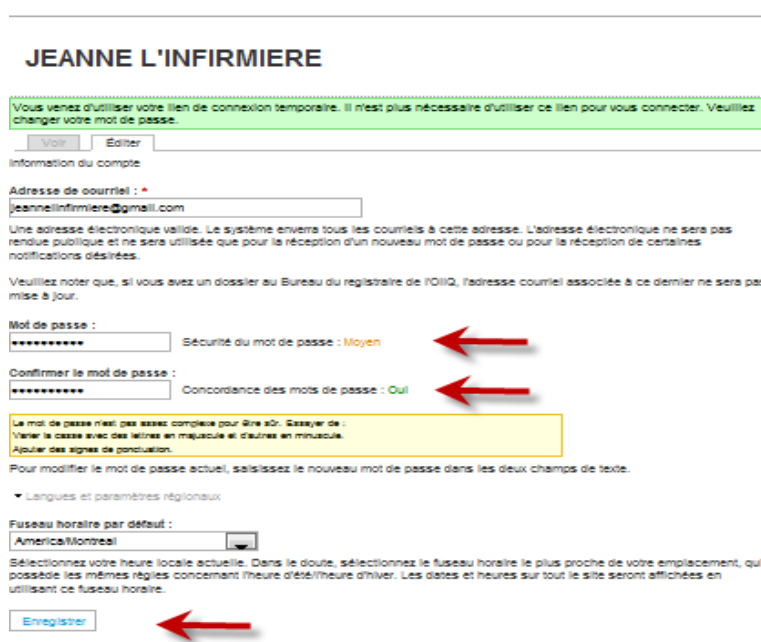


RÉINITIALISER LE MOT DE PASSE

Votre courriel a été validé avec succès.
Cliquez sur « Se connecter » pour saisir un nouveau mot de passe.

Figure 7 : Écran de réinitialisation du mot de passe

Étape 7 : Saisissez le mot de passe que vous avez choisi, assurez-vous que les deux mots de passe saisis soient les mêmes et cliquez sur « Enregistrer » (Figure 8). Votre mot de passe a été modifié.



JEANNE L'INFIRMIERE

Vous venez d'utiliser votre lien de connexion temporaire. Il n'est plus nécessaire d'utiliser ce lien pour vous connecter. Veuillez changer votre mot de passe.

Information du compte

Adresse de courriel : *

Une adresse électronique valide. Le système enverra tous les courriels à cette adresse. L'adresse électronique ne sera pas rendue publique et ne sera utilisée que pour la réception d'un nouveau mot de passe ou pour la réception de certaines notifications désirées.

Veillez noter que, si vous avez un dossier au Bureau du registraire de l'Ordre, l'adresse courriel associée à ce dernier ne sera pas mise à jour.

Mot de passe : Sécurité du mot de passe : **Moyen**

Confirmer le mot de passe : Concordance des mots de passe : **Oui**

Le mot de passe n'est pas assez complexe pour être sûr. Essayez de :
- varier la casse avec des lettres en majuscule et d'autres en minuscule.
- Ajouter des signes de ponctuation.

Pour modifier le mot de passe actuel, saisissez le nouveau mot de passe dans les deux champs de texte.

▼ Langues et paramètres régionaux

Fuseau horaire par défaut :

Sélectionnez votre heure locale actuelle. Dans le doute, sélectionnez le fuseau horaire le plus proche de votre emplacement, qui possède les mêmes règles concernant l'heure d'été/l'heure d'hiver. Les dates et heures sur tout le site seront affichées en utilisant ce fuseau horaire.

Figure 8 : Enregistrement du mot de passe

Réinitialisation du mot de passe

Vous devriez alors voir apparaître votre nom dans le bandeau supérieur droit (Figure 9).



Figure 1 : Connexion réussie

Bravo! Vous pouvez maintenant naviguer sur Mistral en cliquant sur l'onglet de votre choix.

En espérant que ces informations vous ont été utiles.

L'équipe Mistral.